

Image not found or type unknown



indemnisation assurance de pret

Par **deschuytter**, le **26/11/2011** à **14:42**

bonjour j ai été indemnisée pour une assurance de prêt dernièrement le 22/09/2011/ j,ai été vu par un médecin expert qui a juge que je pouvais reprendre un travail adapte mais étant donne que ce n,était pas possible je suis restée en arrêt je ne suis plus indemnisée depuis le 23/09/2011 par contre j,ai subi une intervention chirurgicale le 02/11/2011 est ce que l,assurance peut en tenir compte et reprendre mes paiements j,ai envoyé il y a plus d,un mois mon compte rendu médical je n,ais toujours pas de repose a ce jour